

# Nuit tragique

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 50

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200667>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**AVIS.** — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront **gratuitement** le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conteur* (année 1903).

## Nuit tragique.

L'histoire est authentique.

Elle n'est point banale, comme vous l'allez voir.

Le héros en est un paisible Lausannois, qui ne se doute guère qu'il va « passer dans le *Conteur* » et qui certainement s'en soucie moins encore.

Peut-être nous en voudra-t-il ? La crainte du bruit imposera silence à son ressentiment.

Donc, il est minuit.

Le paisible Lausannois vient de rentrer chez lui. Fidèle à sa coutume, il a passé la soirée au café, en compagnie de quelques amis, à deviser de la pluie et du beau temps, de la cherté de la vie, du poids croissant des impôts, des événements de Macédoine, de la santé de Guillaume II, du trottoir roulant, de tous ces petits riens, enfin, dont on jase entre le verre et la bouteille.

Il a fermé sa porte à double tour. Il se déshabille. Il range méthodiquement, selon sa coutume, ses vêtements sur le dossier d'une chaise. Il souffle sa bougie et, prestement, se glisse entre les draps.

Brrrou ! Il fait bon au lit.

Ses paupières s'alourdissent ; sa tête s'enfonce dans l'oreiller ; ses pensées se détachent ; il se chrysalide insensiblement... Il va dormir.

Tout à coup, un tapage infernal éclate dans la cheminée... Le rideau de tôle s'agit avec un bruit de tonnerre... On croirait entendre monter dans le canal... On gratte les parois. Des débris de gypse et de briques, détachés, roulent et viennent frapper le rideau métallique... Puis, c'est la chute désespérée d'un corps, qui semble vouloir se cramponner aux parois, sur lesquelles des ongles glissent avec un bruit de déchirement... Un bruit sourd ; le corps est tombé sur les chenets... Il se débat. On dirait des battements d'aile contre le rideau de la cheminée, qui s'agit furieusement.

Notre homme s'est dressé subitement sur son séant. Ses yeux angoissés scrutent en vain l'obscurité. Mille suppositions effrayantes l'assaillent : on ne parle que de cambrioleurs depuis quelque temps.

Ce n'est que des rats, peut-être ; ou même, seulement un chat, en expédition galante, qui s'est laissé choir dans la cheminée.

Sa canne est à portée. Il la saisit, et du pommeau plombé frappe un coup vigoureux contre le rideau de tôle.

Moment de silence.

Le malheureux n'ose s'endormir, dans la crainte de se réveiller « raide mort », assassiné

par les voleurs. Il lutte désespérément contre le sommeil qui l'envahit.

Dans la cheminée, le tapage recommence. Nouveau coup de canne.

De violents coups de poings contre la paroi à laquelle est adossé son lit, répondent à sa canne.

« Hé ! là ! voisin, clame une voix irritée, ne pourriez-vous renvoyer à demain matin vos exercices de gong ? »

L'hôte de la cheminée, insensible à ces protestations, s'agit comme diable dans un bémolier.

Le pauvre Lausannois, qui n'ose plus frapper, caresse seulement, du pommeau de sa canne, le rideau métallique.

Cette innocente manœuvre a bientôt épuisé son effet. Soudain, le tapage redouble. Il semble que le ou les êtres fantastiques qui en sont les auteurs vont faire irruption dans la chambre.

Tremblant de peur, et bravant la colère du voisin, notre homme redonne un violent coup de canne contre la cheminée.

La fenêtre d'une chambre voisine s'ouvre : « Mais non, fait une voix de femme, je te dis qu'y n'y a pas d'orage ; le ciel est tout étoilé. »

— Cependant, on a bel et bien entendu le tonnerre.

— Mais non, que je te dis, tu as rêvé.

La fenêtre se referme.

Le malheureux a bien compris : Jupiter tonnant, c'est lui.

Ah ! certes, pour un roi de l'Olympe, il n'en mène pas large, avec ses yeux battus de sommeil, et son cascarnèche dont le mouchet pend piteusement sur son oreille.

Dans la cheminée, le sabbat continue de plus belle. Mais il n'ose plus bouger. De temps en temps, seulement, quand le bruit devient intolérable et que sa frayeur est au comble, il donne quelques coups timides sur le marbre.

Toujours sur son séant, la canne à la main, luttant contre le sommeil qui le presse de plus en plus, résigné, il attend le jour.

Le jour paraît.

Le malheureux saute à bas du lit, s'habille, relève le col de son veston, prend d'une main sa canne, de l'autre son parapluie, ouvre la fenêtre.

Si nous en étions encore au temps des chevaliers bardés de fer, il se fut équipé comme un jour de bataille.

Il s'approche doucement, puis, de la pointe de sa canne, soulève graduellement le rideau de la cheminée.

Tout-à-coup, un être informe, tout noir, tout noir, avec un bec crochu, de grands ongles, s'échappe. Affolé, il vole dans la chambre, se butte au plafond, aux parois. Une poussière noire, nauséabonde, tombe de ses ailes, de son corps et se répand partout. Tout en est couvert, le lit, la table, les chaises, les rideaux : notre homme lui-même en a le visage et les vêtements tout barbouillés.

Avant même qu'il ait pu définir la nature de

l'hôte néfaste auquel il devait une nuit d'insomnie et d'angoisse, celui-ci, profitant de la fenêtre ouverte, avait pris la clef des champs.

Un pauvre perroquet s'était échappé de sa cage, dans une maison voisine. Grisé d'une liberté à laquelle il n'était plus habitué et dont il ne soupçonnait pas les dangers, il folâtrait sur les toits, quand l'arrivée inopinée d'un chat l'avait obligé à se réfugier dans une cheminée. Il y était resté prisonnier. J. M.



**Le maquillage des fleurs.** — Sait-on que les fleurs que l'on vend dans les rues à cette époque de l'année sont, à de rares exceptions près, artificiellement teintées et parfumées ?

Voici : Les fleurs anémées sont placées dans une caisse garnie de glace, au fond de laquelle est pratiquée une ouverture par où arrive un courant de gaz acide carbonique chargé de l'odeur choisie et dont s'imbibent les fleurs préalablement mouillées de glycérine.

Quant aux fleurs fanées par suite de la mévente ou d'un séjour plus ou moins prolongé dans les wagons qui les amènent généralement de fort loin, on les trempe dans une solution de sel ammoniac : elles se redressent et reprennent aussitôt une apparence de fraîcheur parfaite.

A qui se fier !

## Il proteste.

Nous avons reçu la protestation indignée que voici, et que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer. Nous nous gardons d'y ajouter le moindre gendarme, laissant à nos lecteurs le soin de juger, en ce conflit.

Monsieur,

Il était tout au moins inutile d'annoncer à grand bruit à vos lecteurs la fameuse soirée-choucroute des postiers. Hélas, cette soirée, nous la connaissons depuis longtemps. Voilà bien des journées déjà qu'une nouvelle s'était colportée dans tous les boitons du Pays de Vaud, des bords du Talent à ceux de la Broye : « Les postiers font une soirée-choucroute ! » Nouvelle sinistre ! Nouvelle terrifiante ! Nouvelle bien propre à porter l'effroi dans des cœurs moins courageux que les nôtres.

La soirée-choucroute des postiers ! C'était le signal d'un nouveau massacre des innocents. Pour beaucoup d'entre nous, c'était l'arrêt de mort ; pour les jeunes, c'était l'arrachement brutal des bras de la mère ; pour les plus vieux,